

# APPEL A SOLIDARITE AVEC LES 7 ETUDIANT-E-S INCULPE-E-S DU MIRAIL

L'an dernier, un mouvement social massif avait lieu sur toutes les universités de France. Sur la faculté de Toulouse le Mirail se déroulèrent : plus de 4 mois de grève, des Assemblées Générales jusqu'à plus de 2500 personnes, beaucoup de manifestations et d'actions. Il s'agit d'une lutte historique par sa longueur, sa massification et sa dureté.

Plus encore que lors des grèves précédentes où elle était déjà présente, **la répression a connu en 2009 une amplification inquiétante**. Répression policière sur nos camarades lors des manifestations et des actions (coups de matraque, jets de bombes lacrymogènes, tirs de flash-ball, arrestations arbitraires...) mais également répression de la part des directions universitaires, qui n'hésitent plus à envoyer les forces de l'ordre sur les campus dans le but de casser la grève.

Par exemple, à la demande du président, **à l'université du Mirail 20 fourgons de CRS étaient postés aux abords de la fac** pendant une bonne semaine, et des cordons de CRS étaient chargés de « protéger » la reprise des activités pédagogiques.

Devant l'efficacité des méthodes policières, l'administration ne s'est pas arrêtée là. En effet, **elle n'a pas hésité à donner à la police une liste de noms et de numéros de téléphone d'étudiant-e-s ayant participé au mouvement, de prétendues preuves et des témoignages mensongers**. S'en est suivi une série de convocations au commissariat durant l'été 2009, pour les motifs suivants : « vol de denrées alimentaires et de papeterie », « tentative de vol d'électroménager », « destruction de biens publics », « coups dans les testicules ». Des motifs aussi farfelus que fantaisistes dont le seul but est d'incriminer des acteurs et actrices visibles de la lutte sociale.

Le 5 mars dernier, c'est-à-dire 1 an après les faits, **7 personnes ont été reconvoqué-e-s au commissariat de police pour leur signifier leur mise en examen. Il y aura donc un procès le 24 juin prochain à 8h30 au Tribunal de Grande Instance de Toulouse, contre des étudiant-e-s dont le seul crime est d'avoir osé lutter. Ces 7 personnes encourent des centaines de milliers d'euros de réparations, d'amendes et de dommages et intérêts. Ils encourent également des refus d'inscription à l'université, des interdictions de travailler dans le social et l'éducation, des peines avec sursis, et des travaux d'intérêt général**.

Cette attitude se place dans un cadre plus général de répression nationale contre toutes celles et tous ceux qui luttent aujourd'hui. Partout l'arsenal répressif se répand et se durcit, que ce soit sur le secteur du travail (Continental, Molex, Freescale...) ou tout autre secteur de lutte (quartiers populaires, prisons, hôpitaux, éducation...). La faculté du Mirail en est un exemple : pendant que les universités sont bradées à la première entreprise venue, on n'oublie pas de faire payer ceux et celles qui n'ont pas renoncé à une université critique et populaire.

**Face à cette logique, seule notre solidarité peut faire face. Ainsi, nous appelons tous ceux et celles (syndicats, organisations politiques, associations, autonomes...) qui luttent contre l'engrenage répressif à nous soutenir de quelque manière que ce soit : soutiens financiers, soutiens politiques, événements médiatiques, rassemblement le jour du procès...**

**Patronat, Présidence d'université, Police : une même logique,  
la chasse à ceux qui luttent.**

**Leur méthode : en incriminer un pour en terroriser cent.**

**Face à la répression, la solidarité est notre arme.**

[inculpees.du.mirail@gmail.com](mailto:inculpees.du.mirail@gmail.com)